



Alliance Française

Strasbourg Europe

Alliance française Strasbourg Europe
12, rue des Pontonniers / 67000 Strasbourg
03 88 75 62 55
www.afstrasbourg.eu
accueil@afstrasbourg.eu

STRASBOURG

TCF IRN : TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Version « Intégration, Résidence et Nationalité »

CALENDRIER Année 2022 – 1^{er} semestre

TCF IRN	Date de la session	Inscriptions
Janvier	11 janvier 2022	Dans la limite des places disponibles
Janvier	24 janvier 2022	Dans la limite des places disponibles
Février	8 février 2022	Dans la limite des places disponibles
Février	22 février 2022	Dans la limite des places disponibles
Mars	7 mars 2022	Dans la limite des places disponibles
Mars	18 mars 2022	Dans la limite des places disponibles
Avril	4 avril 2022	Dans la limite des places disponibles
Avril	25 avril 2022	Dans la limite des places disponibles
Mai	10 mai 2022	Dans la limite des places disponibles
Mai	23 mai 2022	Dans la limite des places disponibles
Juin	7 juin 2022	Dans la limite des places disponibles
Juin	17 juin 2022	Dans la limite des places disponibles

TARIFS :

EPREUVES OBLIGATOIRES = 140 €

- compréhension orale (15 mn)
- compréhension écrite (20 mn)
- expression écrite (30 mn)
- expression orale sous la forme d'un entretien individuel avec un examinateur (10 min)

CONDITIONS GENERALES DE L'EXAMEN : voir ci-après

FACULTATIF : nous proposons des cours de préparation et d'entraînement au TCF IRN

- 4 heures de cours; 2 x 2h en soirée ou 2 x 2h en après-midi
- tarif : 40,00 € pour 4 heures de cours
- inscription au secrétariat de l'école, ou à l'adresse suivante : accueil@afstrasbourg.eu

CONDITIONS GENERALES

1. Assurance

Les candidats au test doivent souscrire eux-mêmes une assurance personnelle couvrant les risques liés au voyage et au séjour (accident, maladie, vol, responsabilité civile)

2. Tarifs

Les tarifs des épreuves sont des prix nets et comprennent :

- la passation des tests
- la mise à disposition des équipements nécessaires à la passation
- l'envoi de la convocation au domicile du candidat

3. Inscription

- L'inscription, pour être définitive, doit comporter le bulletin d'inscription rempli, daté et signé, et être accompagnée obligatoirement d'un paiement intégral pour les épreuves, ainsi que d'un paiement intégral pour les épreuves facultatives si elles ont été choisies.
- L'âge limite d'inscription est de 16 ans minimum.

4. Désistement

- Tout désistement doit être motivé par écrit.
- Si le désistement intervient plus de 6 semaines avant la date de l'examen, la somme versée est intégralement remboursée.
- Si le désistement intervient moins de 6 semaines avant la date de l'examen, la somme versée n'est pas remboursée, sous aucun prétexte que ce soit.

5. Passation

- Les épreuves commencent à l'heure indiquée. Veuillez vous présenter 30 minutes avant chaque épreuve à l'accueil de l'Alliance Française. Vous ne pourrez accéder à la salle d'examen après le début des épreuves. Tout retard ne pourra faire l'objet ni d'un remboursement ni d'un report de session.
- Pour le TCF IRN, une photo du candidat sera prise sur place le jour de l'examen et apparaîtra sur l'attestation des résultats
- Aucun accompagnateur (conjoint(e), enfant(s) etc.) ne sera autorisé à rester pendant la durée de l'examen.

6. Attestations de réussite au TCF

- Une attestation individuelle de réussite au TCF, faisant état des résultats au test ainsi que des résultats détaillés (par capacité, score et niveau) est délivrée en main propre à l'Alliance Française Strasbourg Europe. Elle peut être exceptionnellement envoyée par courrier à la demande des candidats. Dans ce cas, veuillez déposer une enveloppe « lettre suivie » timbrée comportant l'adresse d'envoi souhaitée.
- Il faut compter environ 4 semaines (jours ouvrés) après la passation du test pour obtenir ladite attestation.
- Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.
- Aucun résultat ne sera communiqué à une tierce personne.
- Pour obtenir son attestation de réussite, le candidat devra se présenter muni d'une pièce d'identité avec photo.

7. Report ou annulation de session

L'Alliance française de Strasbourg se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session de test en raison d'un nombre insuffisant de participants ou pour tout cas de force majeure. Il faut un minimum de 10 candidats pour ouvrir une session d'examen. Dans pareil cas, les participants seront avertis dans les meilleurs délais. En cas d'annulation ou de report, les droits d'inscription acquittés seront remboursés sans frais ou crédités sur une session ultérieure de passation du TCF.

8. Litige

Toute inscription est soumise aux conditions générales d'inscription de l'organisme, qui prévalent sur toutes autres dispositions sauf acceptation écrite par l'organisme de formation. Pour tout litige, le lieu de juridiction compétent est Strasbourg.